

## Association de bienfaisance

Siège social et bureau de gestion :

Chez M. MASDUPUY Gérard (vice-président)  
Le Val fleuri, 2, avenue Lamartine  
06600 ANTIBES  
Portable : 06 03 68 78 64  
Courriel : [gmas52@lesamisdenhatrang.org](mailto:gmas52@lesamisdenhatrang.org)

Adresse du bureau au Viêt-Nam :

*Ainsi que celle du président - fondateur et ...  
... responsable : M. BOULANGER René*

420/37, Lương Đình Của  
nhà có đề chữ "Làng Sông"  
Xã Vĩnh Ngọc  
TP Nha Trang (Viet Nam)

Tél : +( 84) 09 93 58 52 87

Messagerie : [bouren@lesamisdenhatrang.org](mailto:bouren@lesamisdenhatrang.org)  
Site web : <http://www.lesamisdenhatrang.org>

*En partenariat officiel avec  
l'Union des Organisations d'Amitié  
de la province de Khanh Hoa*

**Association française - loi 1901 -**  
Enregistrée en s/s préfecture de Grasse  
sous le numéro **W341000490**

**Licence des activités au Viet Nam :**  
Délivrée par le  
Ministère des Affaires Etrangères  
n° 33/BNG-HĐ

L'association  
« Les Amis de Nha Trang »  
présente  
quelques particularités :

### L'association est et restera de taille humaine :

1) Les responsables se sont engagés à  
n'accepter que le nombre d'enfants dont ils  
sont capables de s'occuper sérieusement.

Les résultats scolaires sont suivis  
régulièrement.

Une réflexion sur l'orientation est proposée  
dès la fin de la 9<sup>ème</sup> (dernière année de  
collège)

Les enfants trop faibles pour la poursuite des  
études sont incités à choisir une formation  
professionnelle.

2) Les responsables distribuent eux-mêmes  
les fonds qui leur ont été confiés.

3) 100% de l'argent des parrainages est  
attribué aux enfants correspondants.  
Ce qui n'est pas distribué en cours d'année est  
préservé sur un compte épargne jusqu'à la fin  
des études ou de la formation.

Les comptes individuels sont communiqués  
sur simple demande de la part des donateurs.

**3 façons de participer à cette action**  
(détails au verso)

Les Amis de Nha Trang



**2002 -- 2019  
déjà 17 ans !**

***L'action de l'association est fondée sur le  
principe du parrainage de jeunes enfants et  
d'adolescents afin de les aider à réussir leur  
parcours scolaire classique ou professionnel.***



Les entretiens sont individuels.  
Chaque enfant présente son carnet de notes et  
reçoit félicitations ou encouragements

## Le « Parrainage »

### - Les engagements s'inscrivent dans la durée -

Les adhérents qui acceptent de subventionner un ou plusieurs enfants, s'engagent à tout faire pour maintenir leur nom sur le(s) parrainage(s). Ils acceptent de financer la scolarité complète ou la formation professionnelle de leur(s) protégé(s) mais ils peuvent également se faire aider en organisant un co-parrainage

**Le rôle de parrain ou de marraine d'études est souhaité : affectif et effectif**

**Le montant des parrainages est destiné, individuellement, au seul bénéficiaire des enfants correspondants**

L'argent nécessaire pour l'année scolaire est habituellement distribué en 3 étapes en échange des résultats scolaires.

Le solde est préservé sur un compte-épargne. L'épargne individualisée reste à la disposition du bénéficiaire jusqu'à la fin de ses études ou de sa formation.

**Les comptes individuels sont communiqués sur simple demande.**

### Les versements ou virements

doivent être adressés à : 

## Le « Fonds de roulement »

**Est également réservé intégralement aux enfants inscrits chez « Les Amis de Nha Trang »**

**Il est constitué grâce à diverses sources :**

- Suppléments aux montants des parrainages lorsque précisés par les donateurs
- Recettes de manifestations directes
- % de recettes de manifestations indirectes
- Intérêts générés par les comptes-épargne des enfants ainsi que tous placements confondus.
- Dons occasionnels ou réguliers

**Le « Fonds de roulement » est affecté :**

- aux « urgences » en attente de parrainage
- aux enfants dont le parrainage a été interrompu
- aux étudiants en fin de parcours pour lesquels il n'est pas possible de trouver un « sponsor ».

**Différence par rapport aux parrainages :**

La totalité des sommes collectées est également attribuée aux enfants.

Le solde éventuel de fin d'année est reporté à l'année suivante.

Association « Les Amis de Nha Trang »

Crédit Agricole du Midi  
Agence de PÉZENAS (F-34120)  
RIB : 13506 10000 35991330000 95  
IBAN FR76 1350 6100 0035 99133000 9  
BIC :AGRIFRPP835

## Le « Fonds de fonctionnement »

**Il s'agit de financer des éléments tels que :**

- Le loyer et les charges du bureau d'accueil
- Le matériel de bureau et les consommables
- Les déplacements locaux et frais divers

**Il est alimenté par :**

- Quelques rares dons d'entreprises ou de particuliers et surtout, les fonds propres des responsables de l'association.

Une quote-part des enfants ? **Non... !**

- Pour la « communication », nous profitons largement des avantages de l'Internet.

**Nous remercions les généreux donateurs qui nous aident à alléger les charges et aussi améliorer la structure d'accueil des enfants**  
*(Pensez à demander le reçu fiscal)*

**Vous trouverez de nombreux renseignements et détails sur notre site Internet**

[www.lesamisdenhatrang.org](http://www.lesamisdenhatrang.org)

**Mais n'hésitez pas à nous contacter.**  
*Nous vous remercions de vos avis et critiques*

Les donateurs qui auront participé au moyen de versements ou de virements échelonnés recevront d'office, un reçu totalisant les dons de l'année civile écoulée.